

10-8 – RISQUES LIÉS AU TRAVAIL EN ALTITUDE

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Ce sont les risques générés par l'accession rapide à une altitude élevée (hélicoptère, téléphérique, voiture). Ils concernent par conséquent les agents qui effectuent des missions les conduisant à monter à une altitude supérieure à 2 000 mètres considérée comme élevée. Par conséquent, une personne vivant régulièrement à une altitude dite élevée ne se trouve pas exposée à ce type de risque car elle y est acclimatée.

Par ailleurs, le travail en altitude expose également au froid, à l'humidité et aux rayonnements solaires.

QUELS ENJEUX ?

Plus l'altitude augmente, plus la pression atmosphérique, la température et la teneur en oxygène dans l'air diminuent. À 1000 m d'altitude la pression est de 95 hectopascals (Hp), alors qu'elle passe à 78 Hp à 2 000 m pour n'être que de 69 à 3 000 m. Cela entraîne une moindre oxygénation du sang (hypoxie) qui peut être à l'origine de différents troubles voire de graves accidents pour des altitudes très élevées (au-delà de 4 000 m).

L'affection la moins grave est appelée le mal aigu des montagnes. Il est variable et augmente avec l'altitude. Il concerne 15% des personnes dès 2 000 m et jusqu'à 60 % à 4 000 m. Il apparaît, dès lors que le séjour est supérieur à 30 minutes, au bout de quelques heures et se traduit par des maux de têtes, nausées, vomissements, fatigue, insomnie. Il régresse avec l'acclimation et disparaît à la descente.

L'altitude peut par ailleurs aggraver des maladies sous-jacentes en particulier des maladies cardiorespiratoires. Ces affections ont d'autant plus de risques de survenir que l'ascension est rapide.

SITUATIONS D'EXPOSITION

10-8-1 Activité en altitude occasionnelle

10-8-2 Activité en altitude régulière

10-8-3 Autre (à préciser)

ANALYSE DE LA SITUATION D'EXPOSITION

Individu(s)

Fatigue, état de santé, prise de certains médicaments, expérience, formation, entraînement, état de grossesse.

Tâche(s)

Situations de travail en extérieur, contrôles, vérifications, associés à un exercice physique (marche ou port de charges).

Durée de l'intervention en altitude et modalités d'arrivée en altitude.

Matériel(s)

Équipements : bottes, vêtement isothermique, gants...

Milieu

Conditions environnementales de l'intervention : température de l'air, vent, neige, soleil...

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION

ORGANISATIONNELLES

Si une mission nécessite un séjour de plus de 6 heures à une altitude supérieure à 3 000 m, organiser la montée afin d'éviter une ascension rapide.

TECHNIQUES COLLECTIVES

Organiser une conduite à tenir en cas de problème lié à l'altitude d'un agent (redescente rapide pour tout début de mal aigu des montagnes, respect du plan d'évacuation en cas de malaise) ;

TECHNIQUES INDIVIDUELLES

Fourniture de matériels adaptés, vérifiés et entretenus.

HUMAINES

- Informer les agents de la conduite à tenir en cas d'urgence médicale (procédures d'alerte à respecter et information sur les moyens d'évacuation) ;
- Sensibiliser les agents à la méthode de l'ascension progressive et aux risques liés au travail en altitude (mal aigu des montagnes) ;
- Assurer un suivi et exploiter les incidents et accidents.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Altitude, grimper progressivement,
fiche INRS ;
Site du CNRS Côte-d'Azur (cote-azur.cnrs.fr).